

DEPARTEMENT DE LA LOIRE  
ARRONDISSEMENT DE ROANNE  
CANTON DE RENAISON  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'URFE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 février 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Par suite d'une convocation en date du 20 février 2026 adressée par Monsieur Charles LABOURE, Président sortant, les membres composant le conseil communautaire du Pays d'Urfé se sont réunis au siège de la Communauté de communes à Saint Just en Chevalet, le 26 février 2026 à 20 heures conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents : MEUNIER Ingrid, DUMAS Serge, ROUX Lorraine, LABOURE Charles, PRAS Séverine, PONCET Didier, LOIZZO Laurent, ESPINASSE Patrice, GOUTORBE Stéphane, PEURIERE Jean-Hervé, CHAUX Michel, BARLERIN Emmanuelle, ROYER Jean-Paul, COMPAGNAT Michel, VIETTI Dominique, DAUSSY Michael, MOISSONNIER Clément, CROZET Guy, CHABRE Michel, CAZORLA Dominique, LUGNE Isabelle, MONAT Pascale.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

**Absents ayant donné procuration : SIETTEL Thomas.**

**Absents excusés : BRUEL Laurent, CHABRIER Alexandre.**

**Absent : CLEMENCON Thierry, PEREZ Gérard.**

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame PRAS Séverine est désignée pour remplir cette fonction.

**Objet : CLOTURE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2025 / APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE :**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°2021/052 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant que les mouvements et résultats suivants sont constatés sur les budgets de la CCPU :

**Budget Général : Résultats 2025**

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	1 681 538,90 €	1 461 392,87 €
Dépenses	1 234 989,87 €	1 773 555,41 €
Résultat de l'année	446 549,03 €	-312 162,54 €
Solde reporté N-1	1 619 842,65 €	-693 844,14 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2025	2 066 391,68 €	-1 006 006,68 €

**Ateliers Partagés : Résultats 2025**

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	24 159,17 €	35 984,00 €
Dépenses	52 482,89 €	38 108,28 €
Résultat de l'année	-28 323,72 €	-2 124,28 €
Solde reporté N-1	-203 616,45 €	-50 854,97 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2025	-231 940,17 €	-52 979,25 €

**MSP : Résultats 2025**

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	77 427,23 €	74 251,19 €
Dépenses	122 835,36 €	80 995,27 €
Résultat de l'année	-45 408,13 €	-6 744,08 €
Solde reporté N-1	-364 459,65 €	53 502,39 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2025	-409 867,78 €	46 758,31 €

**ZA : Résultats 2025**

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	655 606,06 €	586 039,95 €
Dépenses	651 065,42 €	657 948,06 €
Résultat de l'année	4 540,64 €	-71 908,11 €
Solde reporté N-1	-283 623,14 €	-325 782,89 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2025	-279 082,50 €	-397 691,00 €

**Service Unifié Économie Emploi : Résultats 2025**

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	125 514,55 €	1 406,70 €
Dépenses	103 211,02 €	0,00 €
Résultat de l'année	22 303,53 €	1 406,70 €
Solde reporté N-1	36 798,24 €	1 666,14 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2025	59 101,77 €	3 072,84 €

**Ordures Ménagères : Résultats 2025**

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	738 191,15 €	48 998,16 €
Dépenses	654 575,58 €	56 172,27 €
Résultat de l'année	83 615,57 €	-7 174,11 €
Solde reporté N-1	117 932,12 €	48 620,20 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2025	201 547,69 €	41 446,09 €

## SPANC : Résultats 2025

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	54 470,00 €	0,00 €
Dépenses	57 696,46 €	0,00 €
Résultat de l'année	-3 226,46 €	0,00 €
Solde reporté N-1	-6 235,65 €	15 874,46 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2025	-9 462,11 €	15 874,46 €

Sous la présidence de M. PEURIERE, Vice-président, le Conseil Communautaire examine le compte financier unique 2025.

Il est procédé aux opérations de vote hors de la présence de M. LABOURE, Président,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le conseil Communautaire,

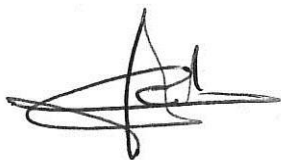
Par 22 voix pour, 1 voix contre, 0 abstention,

**Article Unique : DECIDE** d'approuver le Compte financier unique et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Saint Just en Chevalet, le 26 février 2026

Le Président,  
Charles LABOURE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS D'URFÉ  
"Maison du pays d'Urfé"  
42430 ST-JUST-EN-CHEVALET

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Sous-Préfecture le ...  
et de la publication le ...  
Fait à Saint Just en Chevalet, le ...

Le Président  
Charles LABOURE

La secrétaire de séance,  
Séverine PRAS



Date de transmission de l'acte: 02/03/2026

Date de réception de l'AR: 02/03/2026

042-244200820-DE\_012\_2026-DE

A G E D I